



**Les jeunes Eurois
dessinent contre
les violences
faites aux femmes
et aux filles**



/ EDITO //

Les jeunes Eurois
dessinent contre les violences
faites aux femmes et aux filles

La violence faite aux femmes est toujours d'actualité dans notre pays. Face à ce fléau, il est primordial de sensibiliser chacun au plus tôt pour que les modèles de comportement ne se reproduisent pas à travers les générations. C'est ainsi que le Gouvernement a accordé la priorité à la lutte contre toutes les violences faites aux femmes en lançant un quatrième plan d'action 2013-2016. Le Préfet de l'Eure et le Conseil général en ont fait, chacun dans leur sphère de compétences, un sujet prioritaire.

L'une des actions de prévention et de sensibilisation menées conjointement par l'Etat et le Département a consisté à solliciter le regard des jeunes sur cette question de société : ils l'ont fait au moyen d'un langage qui leur est familier, la bande dessinée. C'est le fruit de ce travail et de cet engagement qui est présenté dans ce document. Une démarche d'autant plus pertinente que le citoyen se fabrique dès le plus jeune âge.

Au-delà, la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Egalité mène depuis plusieurs années – aux côtés des acteurs institutionnels et associatifs – un travail de fond en cohérence avec les orientations définies par l'Etat pour lutter plus efficacement contre ces violences et les prévenir. De son côté, le Département, en tant que chef de file des politiques sociales, est en première ligne pour percevoir les dysfonctionnements sociétaux. Par sa présence sociale sur le territoire, il a à cœur d'écouter, conseiller, prendre en charge, mais aussi imaginer des réponses pertinentes aux problématiques humaines. Il s'est par ailleurs investi fortement aux côtés de l'Etat en encadrant des assistants sociaux en commissariat et en gendarmerie.

C'est l'ensemble de ces actions menées dans l'Eure qui a été salué par le Premier ministre et la ministre des Droits des femmes en mai 2013, lors de la signature du « Protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles » ; engagement qui associe tous les acteurs concernés (social, santé, éducation, ordre, justice, associations). Cette double visite fut également l'occasion de lancer dans le département un dispositif précurseur de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, consistant en la mise à disposition de téléphones portables d'alerte.

Le 25 novembre, nous célébrerons, autour de la diffusion de cet outil original, la « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes », décidée en 1999 par l'Assemblée Générale des Nations Unies en hommage aux sœurs Mirabal, militantes dominicaines assassinées sur les ordres du dictateur Rfaël Trujillo.

La préfecture de l'Eure et le Conseil général sont fiers de s'associer à cette journée pour réaffirmer leur engagement en soutenant les manifestations impulsées par le Gouvernement. Puisse ce livret contribuer, avec la parole de nos jeunes, à la construction d'une société plus égalitaire dont la violence envers les femmes et les filles serait définitivement éradiquée.

Jean Louis DESTANS,
Président du Conseil général

Dominique SORAIN,
Préfet de l'Eure

Le concours de bandes dessinées, Un temps fort parmi diverses actions...



Les lauréats du concours de BD sur les violences faites aux femmes ont reçu leurs prix le 15 mai.

Après 2010, année du label « Grande cause nationale contre les violences faites aux femmes », les services du Conseil général (Délégation sociale) et de l'Etat (Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité) ont décidé de s'associer et de constituer un partenariat élargi autour d'un grand projet de prévention contre les violences sexuelles et sexistes.

Même si tous les publics sont potentiellement concernés, il s'est agi de toucher prioritairement un public jeune dans une visée préventive.

Nombre de partenaires se sont retrouvés côte à côte pour imaginer et créer des supports d'intervention adéquats : le service de santé scolaire, le service social en faveur des élèves (DESDEN), les associations l'ABRI, La Pause, l'association d'action et de prévention (AAP), la Cause des enfants, le Centre d'Information pour les Droits des femmes et des familles (CIDFF), les Missions locales, le Rectorat, le Défenseur des Droits, les services de police et de gendarmerie, L'Abordage/MJC, Le CCAS d'Evreux/Espace vers, la Mairie d'Evreux, le CRIJ de Haute-Normandie, Point jeune...

Le projet a bénéficié de plusieurs financements : Etat, Conseil général, Agence Régionale de Santé et Ville d'Evreux.

Plusieurs réalisations ont vu le jour :

- **Une exposition à visée pédagogique** pour montrer, expliquer, donner à réfléchir, apporter des références et un cadre législatif. Cette exposition, s'appuyant sur une animation adaptée, est dupliquée en 16 exemplaires et circule dans tout le département et au sein de diverses institutions.
- **Une présence au festival Rock dans tous ses états à Evreux.** Ce lieu a permis de toucher un public jeune
- **Un concours de bandes dessinées réalisées sur la thématique des violences sexistes et sexuelles.** Les collégiens et lycéens de l'Eure ont pu donner libre cours à leur sensibilité et leur imagination créatrice

Le jury a retenu 10 œuvres qui sont présentées dans ce document. Il a désigné 3 lauréats. Le gagnant du concours a vu sa planche mise à l'honneur en impression sur un tee-shirt. De très nombreux tee-shirts ont été offerts aux jeunes Eurois sensibilisés.

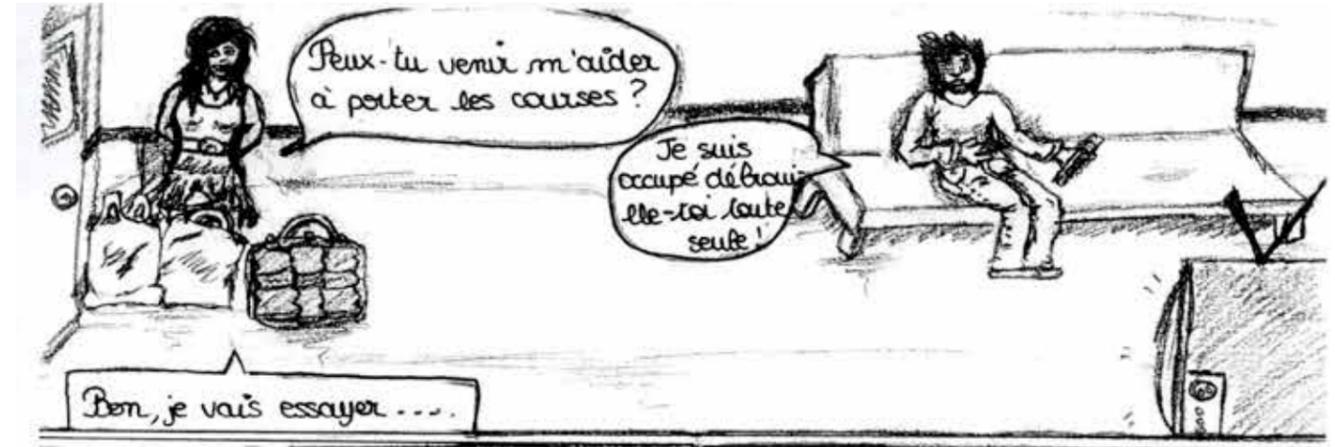
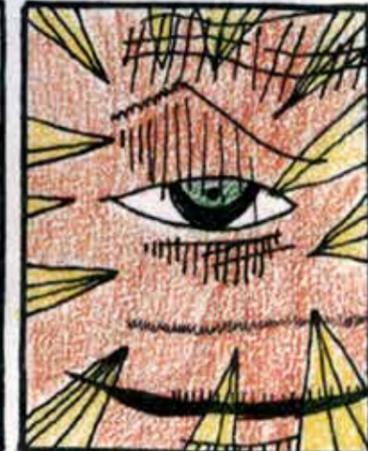
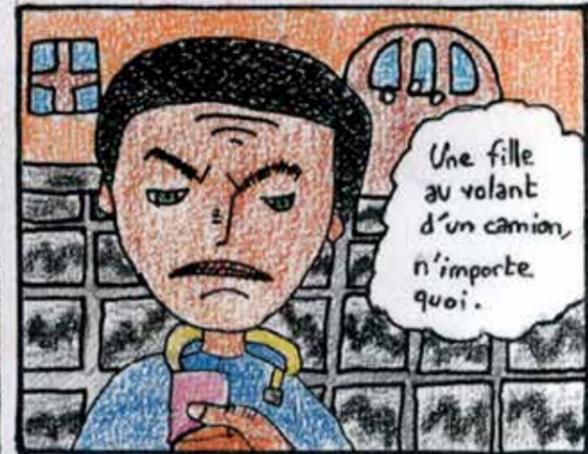
Au-delà des planches présentées, divers éléments sont rappelés de manière à faire de ce livret un outil pédagogique utile et de transmission.

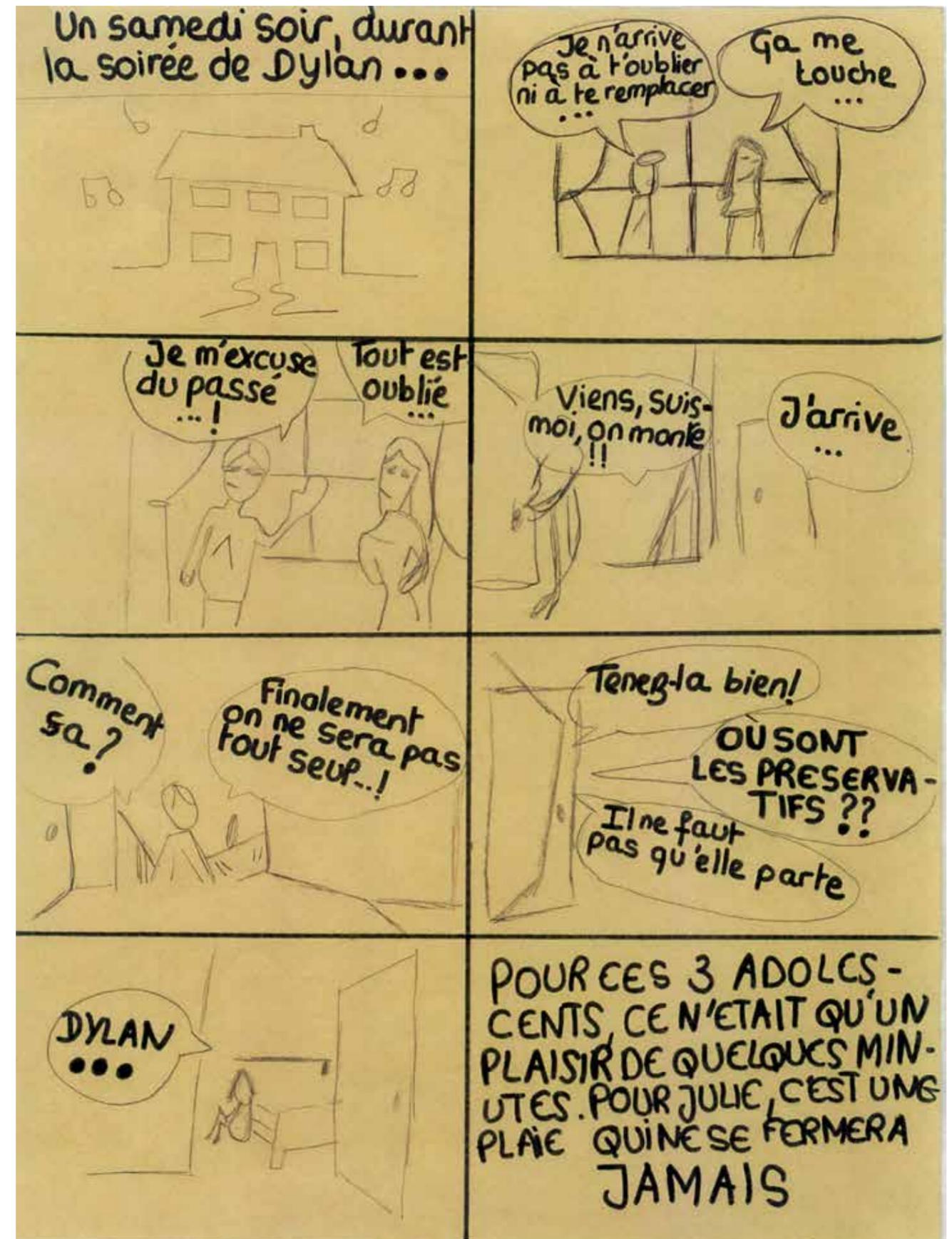


1^{er} : Killian Houdon, de Saint-Sébastien-de-Morsent.



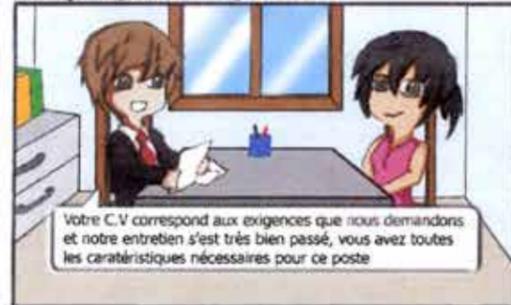
2^e : Corentin Lecomte, de Pont-de-l'Arche.





Le droit aux cheveux courts, le droit au port du pantalon, le droit à la formation...

Au Garage « Prestige Auto »



Votre C.V correspond aux exigences que nous demandons et notre entretien s'est très bien passé, vous avez toutes les caractéristiques nécessaires pour ce poste



Mais bien Madame DUPONT, je vous rappelle au courant de la semaine prochaine afin de donner suite à notre entretien. Au revoir.

Je vous remercie beaucoup, à bientôt. Au revoir.

1 mois après, toujours aucune réponse du garage.



Ça fait déjà 1 mois que j'ai passé mon entretien et j'ai toujours reçu aucun appel du garage. Peut être parce que, pour eux, ce n'est sûrement pas un poste pour une femme... Mais je veux ce poste !



Bon, on va changer de méthode... !



1 semaine plus tard...

Aahh bonjour Monsieur DUPONT, je suis Monsieur ROUSSEAU, c'est moi que vous avez eu au téléphone hier !

Bonjour !



Avec plaisir.

Bon, commençons cet entretien.

Après 4 heures d'entretien...



Vous êtes exactement le personne que nous recherchons pour ce poste, mais... ! De par votre C.V, je peux constater vos nombreuses expériences ainsi que vos compétences physiques que j'ai pu observer lors des petits exercices mécaniques que je vous ai fait passer plus tôt. Ce sont des gens comme vous que nous voulons dans notre garage !



Quand je repense à cette femme qui était venue il y a 1 mois pour postuler à ce poste, ça me fait tellement rire ! Ahahah une femme mécanicienne non mais vous vous imaginez ? Le désastre Ahah !



Bon et bien voilà votre contrat à durée déterminée, pour le moment ! C'est un plaisir pour moi de vous accueillir parmi nous ! Comme convenu, vous commencez dès lundi 02 mai !

C'est un plaisir pour moi aussi de rejoindre votre garage ! Je vous remercie ! Je vous reviens lundi 02 mai alors !

Oui, à bientôt. Au revoir.



Et bien ! Qu'est-ce qu'il faut pas faire pour avoir un poste soit disant « pour les hommes » ! Ahah !

...Combien de temps encore les femmes devront-elles se déguiser en homme pour faire valoir leur égalité dans le milieu professionnel ?



TU BAIS OU NOUS ALLONS ?

DAI ET CONTRAIREMENT A TOI, JE ME BERB DE MA TETE !



Tss...



VOUS LES HOMMES, VOUS N'ETES BONS QU'A MONTRER VOS MUSCLES !



ET VOUS LES FEMMES N'ETES BONNES QU'A SATISFAIRE NOS BEDDINGS PRIMITIFS !



REDIS ÇA ENCORE UNE FOIS ET JE TE TUE !



HA HA HA

HA HA HA

GLORIA

ALLONS-Y ! NE PERDONS PAS DE TEMPS.



Ce que nous disent ces scènes de la vie quotidienne...

Les dix planches présentées par les collégiens et lycéens du département nous parlent de scènes de la vie quotidienne, banales ou banalisées. Répondant parfaitement à l'appel lancé, ils ont su puiser dans leur entourage ou dans les faits divers évoqués dans la presse, dans les discussions et préoccupations qu'ils partagent, les éléments qui choquent et qui font que les filles et les femmes sont assignées à une place qu'elles n'ont pas choisie. Ces jeunes ont aussi su créer des scénarii pour rendre, par l'image, la violence physique et psychologique qui est faite aux femmes, précisément par des hommes, dans les scènes qu'ils ont choisi d'évoquer.

Il faut alors saluer le fait que garçons et filles aient ainsi su s'associer dans cette œuvre créatrice porteuse de messages, de dénonciation ou d'espoir. Cela est sans doute le premier acte posé : envisager ensemble le problème et partager le refus.

Ces dix bandes dessinées évoquent des situations différentes, mêlant à la fois la capacité d'émancipation des femmes, le déni de la violence masculine jusque dans la mort et la même violence qui pousse heureusement une autre victime à déposer plainte, un viol collectif qui piège une jeune fille trop naïve, la discrimination dans l'emploi pour des postes jugés à priori sexués, les mêmes préjugés paternels auxquels se heurte une jeune fille lorsqu'elle envisage de devenir chauffeur de poids lourds, une jeune femme à qui tout sourit et qui sourit à la vie mais qui, chez elle, est une femme battue, le bon sens féminin face aux prétentions masculines avec la remise en place d'un camarade arrogant, les petites peurs ou phobies quotidiennes qui n'épargnent pas les garçons, jusqu'aux effets terriblement destructeurs des messages désobligeants que l'on fait circuler sur des portables ou sur internet...

Toutes les situations possibles ne sont sans doute pas épuisées, loin s'en faut. Y compris que les femmes puissent elles-mêmes être complices de leur propre domination (la psychanalyste Christiane Olivier, dans un livre célèbre, « les enfants de Jocaste », indiquait que chaque femme creusait le sillon de la misogynie pour les suivantes. Elle pensait aux mères...). Pour autant, les dix planches sélectionnées montrent déjà différentes facettes de la violence que les jeunes ont su parfaitement identifier. Qu'ils en soient ici remerciés !

Heureusement, des dispositifs législatifs existent, des relais d'écoute et d'aide sont présents dans les territoires pour permettre d'enrayer ces situations, pour peu qu'on les connaisse et qu'on sache les utiliser.

Observons-les au regard des thématiques développées dans les dix planches présentées qui évoquent différentes formes de violence, parfois imbriquées...

1) Si amour = violence, c'est pas de l'amour

La BD de la page 9 met en scène une femme qui sollicite l'aide de son conjoint pour l'aider à porter ses sacs de courses, beaucoup trop lourds pour elle. Celui-ci se repose dans le canapé, devant la télévision (parce que lui a droit au repos et aux loisirs !). Il refuse, trop occupé à sa dévorante occupation. Elle insiste, ce qui provoque un nouveau refus et insultes. Elle implore et évoque sa tendinite au bras qui l'empêche de faire plus. C'en est trop pour le conjoint qui se lève et frappe. Les reproches pleuvent sur la femme qui est déjà au sol. La femme, qui ne travaille pas, est désignée comme une « feignasse » vivant aux crochets de son mari. En clair, elle n'existe pas sans lui et elle n'existe que pour les tâches domestiques. Seul le travail qui apporte de l'argent au foyer (et pas celui qui au quotidien empêche de dépenser davantage !) est reconnu. La femme n'est pas un sujet. Elle est un objet et surtout une esclave domestique. L'homme excédé mais néanmoins calmé parce qu'il a libéré sa colère par les coups, quitte le logement. Il reviendra le soir et s'étonnera de trouver sa femme inerte sur le sol. En fait, elle n'a pas survécu à l'agression, elle est morte. La dernière image est celle d'une tombe fleurie avec en épitaphe « Dors en paix, ton mari qui t'aime ». C'est le summum, le déni total de la violence, jusqu'à l'ultime. Jusqu'au décès de celle-ci, le mari croira avoir aimé sa femme, et sans doute, l'aime-t-il encore... En fait, il aime surtout l'image qu'il a de lui-même, celle d'un mari aimant sa femme. Et il doit regretter les services domestiques qu'elle lui apportait de son vivant...

La BD de la page 10 évoque une situation un peu similaire mais qui n'aboutit pas à un terme aussi tragique. La femme revient de faire ses courses. Elle ne pense pas avoir trop dépensé (en réponse à une question de son mari) et avoue spontanément le plaisir éprouvé dans ses achats. Cela ne convient pas du tout à son mari qui découvre ensuite l'ensemble des paquets. Il réagit avec violence, et frappe. C'est son argent à lui, de quel droit effectue-t-elle ces achats ?!

Sa femme pleure, souffre et ne comprend pas cette violence. Elle réfléchit un moment et téléphone pour déposer une plainte. La police et les pompiers se présentent alors au domicile. Le mari est interloqué. Comme dans la situation précédente, l'homme méprise sa conjointe qui dépend de lui financièrement. Il l'infantilise et l'humilie. Les violences psychologiques et physiques s'additionnent. Mais dans cette situation, la femme réagit en faisant appel aux services de police.

⇒ Toute forme de violence, y compris les violences psychologiques, sont punissables tel que le prévoit le code pénal. Toute violence au sein du couple est punissable par la loi et est considérée comme circonstance aggravante. En fonction de la gravité des violences, la sanction commence avec une peine de prison ferme (minimum 3 ans de prison et 45 000 €).

⇒ La personne victime de violences peut se rendre au commissariat de police ou à la gendarmerie, à l'hôpital ou interpellé toute personne susceptible de l'aider. Elle peut également appeler le 3919, numéro gratuit, anonyme et en service 24h/24.

2) On touche pas à mon corps si je ne suis pas d'accord

Dans la BD de la page 11, on y voit une soirée organisée chez Dylan. Lors de cette soirée entre adolescents, Dylan se rapproche d'une jeune fille avec laquelle il a eu visiblement une relation dans le passé. Il indique toujours penser à elle. La jeune fille est troublée, d'autant que Dylan s'excuse pour ce qu'il aurait fait auparavant. Elle lui indique qu'elle tire le trait sur ce passé. Tout semble alors encore possible entre eux deux, dans le meilleur des mondes possibles. Dylan invite sa compagne à monter à l'étage. On imagine qu'ils s'apprentent tous les deux à une relation sexuelle consentie, pour célébrer les retrouvailles. Mais la jeune fille découvre la présence de deux autres garçons dans la chambre. C'était un traquenard monté de toutes pièces. Elle est soumise alors à un viol collectif. Elle se retrouve ensuite seule dans la pièce, désespérée, songeant à Dylan qui l'a trahie. Les adolescents, eux, sont repartis, une fois le plaisir pris.

Comment la jeune victime peut-elle désormais faire confiance aux hommes, alors qu'elle faisait entièrement confiance à un garçon en qui elle avait placé toute son affection ? Quelle image a-t-elle d'elle-même après cette trahison et cette salissure ? Quelle femme pourra-t-elle devenir ?

- ⇒ Le viol est un crime. C'est un acte sexuel qu'on t'impose par violence, surprise, menace, contrainte physique ou psychologique. C'est une agression sexuelle impliquant spécifiquement une pénétration sexuelle, vaginale, anale ou orale (pénétration par le sexe, par la main ou par un objet, quel qu'il soit). Une tourmente est un viol ! : c'est quand une fille est prise pour cible et attirée contre son gré dans une cage d'escalier ou une cave (ou ailleurs) pour y subir des violences et des agressions d'ordre sexuel par plusieurs agresseurs. Une tourmente n'est pas un jeu, c'est un viol en réunion. Le viol est puni de 15 ans de prison. Le viol commis par plusieurs personnes est un viol aggravé puni de 20 ans de prison.
- ⇒ Celles qui ont subi des violences ont souvent été aidées grâce aux témoignages d'autres victimes elles aussi. Ces témoignages ont été recueillis la plupart du temps par des associations d'aide aux victimes. Vous pouvez être l'un des maillons de cette chaîne d'entraide en apportant votre témoignage.
- ⇒ Attention aux sites internet, aux vidéos, jeux. Attention aussi à l'influence des copains ! On se laisse vite entraîner sans s'en rendre compte !

3) Ni potiche, ni boniche !

Les BD des pages 9 et 10 ont montré, entre autres, des situations de femmes reléguées aux tâches domestiques et dévalorisées quand elles ne travaillaient pas à l'extérieur et dépendaient de l'argent du conjoint.

Pour n'être ni potiche, ni boniche, il faut exister pour soi et par soi. Le travail est alors une façon d'exister personnellement et socialement, et c'est aussi le moyen d'assurer son indépendance financière. Mais certains emplois sont encore réservés à des hommes alors que des femmes peuvent montrer les mêmes compétences. C'est ce que nous montre la BD de la page 12 : une jeune femme se présente à un emploi de mécanicien dans un garage. Son entretien se déroule bien mais il est sans suite. Elle décide alors de se présenter sous les traits d'un homme et réussit parfaitement ses tests de sélection. Le patron ravi lui fait signer un contrat à durée indéterminée et évoque avec mépris et en riant la précédente candidate qui osait rivaliser avec un homme. Forte de son contrat signé, la jeune femme quitte le garage en rejetant son déguisement masculin au grand dam du patron furieux de s'être fait avoir.

Les préjugés sont encore très agissants quant aux rôles attribués à chaque sexe et aux compétences qu'ils sont censés posséder... Même thématique pour la BD de la page 8 avec la jeune fille qui veut devenir chauffeur de poids lourds mais dont le père estime que c'est un métier d'homme.

La BD de la page 13 montre les mêmes préjugés dans un autre cadre. Dans une forêt épaisse où l'on ne sait pas où l'on est, une jeune fille se sert simplement de son sens de l'observation pour trouver le chemin. Il s'en suit un échange très vif sur les stéréotypes masculins/féminins.

Petit clin d'œil aussi avec la BD de la page 14 qui montre que si une fille peut avoir peur d'un rat, un garçon peut aussi paniquer à la vue d'une araignée. Les phobies ne sont pas affaire de genre !

- ⇒ Une tâche domestique est un travail effectué par devoir, par nécessité au sein de la maison. Le sexisme se définit par une attitude discriminatoire (fait de séparer/traiter différemment à l'égard d'un sexe).
- ⇒ Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) : " Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ". Nouveau code pénal : " La loi condamne tous les actes et attitudes discriminatoires à l'égard d'une personne ".
- ⇒ Tout employeur (ou collègue de travail) coupable de harcèlement moral et/ou sexuel envers une salariée peut être condamné à une peine d'un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende. La discrimination en fonction du sexe dans l'entreprise est également punie par la loi.

4) La violence n'est pas virtuelle

Téléphones portables, internet, portables et tablettes informatiques... : l'ère du numérique accélère la circulation de l'information. C'est pratique, séduisant. Mais cela comprend aussi des pièges dans lesquels on peut tomber à son insu. Il faut donc se méfier de ces outils et des facilités qu'ils procurent, du moins être très vigilant parce qu'il peut y avoir du danger qu'on ne voit pas (prédateurs sexuels qui se cachent derrière certains sites, par exemple).

La BD de la page 15 montre ici un aspect autre qui est celui de l'utilisation des outils informatiques pour faire vivre une chaîne et transmettre un message, en l'occurrence particulièrement désobligeant. On se croit toujours obligé de transmettre, cela crée une pression. On participe alors à amplifier une délation sans en mesurer les effets. Dans ce scénario, le jeune, ne supportant pas la mauvaise publicité et la honte qui lui est faite, va se prendre.

D'autres jeunes ont été piégés de la sorte, par des transmissions d'images intimes qui ont été pour eux d'une violence inouïe. Certains ont tenté de se suicider et certains ont réussi...

- ⇒ Faire une photo ou un film à caractère pornographique d'un mineur, et transmettre cet enregistrement à des personnes que l'on connaît est puni de 5 ans de prison et de 75 000 € d'amende. Diffuser cet enregistrement sur internet à des inconnus est puni de 7 ans de prison et 100 000 € d'amende.

Il faut aussi ne pas se fier aux apparences. Une femme enjouée, très présente dans la vie sociale et que l'on croit épanouie peut aussi cacher un drame intime. C'est ce qu'évoque la BD de la page 7 qui met en scène une jeune femme aux multiples talents et qualités reconnues. Seulement quand elle rentre chez elle, c'est une autre réalité qui se présente à elle, avec les coups que son conjoint lui porte. La violence n'est pas toujours visible...

- ⇒ Selon la gravité, les peines peuvent aller d'une amende à de très longues peines de prison. Toutes les formes de violence sont plus sévèrement punies quand elles se produisent au sein d'un couple, même séparé. La justice protège les femmes victimes de violences; elle peut, par exemple, obliger le conjoint violent à quitter le domicile familial.

5) S'aimer et se respecter

S'aimer et se respecter, c'est donc une nécessité...

On en revient alors à la BD de la page 6, celle du lauréat du concours, qui met en scène une femme aux traits tirés et fatigués, triste, se faisant insulter par son conjoint. Celui-ci la dévalorise et lui exprime tout son mépris, ses regrets de l'avoir épousée, elle qui n'est rien, qui est moche, qui n'a pas d'amis, qui est toute juste bonne à lui repasser ses slips. La femme accablée, baisse la tête et ne dit rien. Les mots violents résonnent fort dans sa tête au point de la faire exploser. Alors, c'en est trop, sa décision est prise. Elle tourne le dos, décidée, et s'ouvre, lumineuse vers sa nouvelle vie, laissant là son mari pantois et stupéfait.

Elle a tout simplement décidé de se respecter elle-même en reprenant sa vie en main...

- ⇒ Une relation amoureuse se construit dans la découverte progressive de l'autre, le dialogue, la confiance. La violence n'y a pas sa place. L'amour, c'est avoir un sentiment d'affection et d'attachement pour une personne qu'on apprécie dans son ensemble. Cela ne se limite pas à l'attraction physique. Cette personne peut aussi être une personne du même sexe, car la relation homosexuelle est une des nombreuses formes d'amour.

Cette série de BD, faites par les jeunes pour les jeunes se termine donc sur une note d'optimisme délivrée par Killian Houdon. Si toutes les formes de violences faites aux femmes n'ont pas été évoquées ici (on peut penser au mariage forcé, à l'excision, aux mutilations sexuelles passibles de la Cour d'Assises), un grand nombre de situations ont été suggérées par les dessins de ces jeunes lycéens.

Que leur interpellation perdure au-delà de ces images et que puisse ce petit livret contribuer à éveiller les consciences pour ne plus laisser faire, et pour construire un avenir égalitaire et respectueux des genres, dans la confiance partagée et le respect mutuel...

Pour toutes les situations de violence évoquées, il existe des aides, des lieux pour en parler, se faire soigner et/ou aider !

Violences : Police Nationale/Gendarmerie : 17

Violences, soins : Samu: 15

Violences : Allo enfance en danger : 119

Victimes ou témoins de violences conjugales : 3919 (gratuit)

Viols Femmes Informations : 0 800 05 95 95 (numéro vert)

Contraception, sexualité, grossesse, avortement, soins médicaux : Centre de planification, 19 rue Saint Louis, 27000 Evreux (il en existe 6 dans le département) 02 32 39 15 00

Institut National d'aide aux victimes et de médiation (Inavem) : 0810 09 86 09 (prix d'un appel local)

Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité : 0810 00 50 00 (prix d'un appel local)

Homophobie : SOS homophobie : 0810 108 135 à partir d'un poste fixe (coût d'un appel local)
01 48 06 42 41 à partir d'un téléphone portable.

GAMS (Groupe pour abolition des mutilations sexuelles) : 01 43 48 10 87

CIDFF (Centre d'information des droits des femmes et des familles) : 3.rue du Général Leclerc 27000 Evreux 02 32 33 44 56

MDA (Maison des Adolescents): 35. rue Jean Jaurès 27000 Evreux 02 32 34 72 33

Centre Médico-sociaux : Coordonnées auprès du Conseil Général de l'Eure 02 32 31 50 50

Maison de la Santé d'Evreux : 2. place Dupont de l'Eure 27000 Evreux. Permanence le mardi de 13h30 à 17h, sur rendez-vous au 06 19 17 71 11 ou 06 07 90 90 43 e-mail: patrick.mauvaisderenac@halde.fr

Association « la pause » : Accueil et aide aux femmes en difficulté avec ou sans enfants BP 232 27002 Evreux 02 32 62 59 36

Ecoute sexualité : 0810 20 30 40 (prix d'un appel local)

Sans oublier l'infirmier(ère) scolaire ou l'assistant(e) social(e) de ton établissement !



Hôtel du Département
Boulevard Georges-Chauvin
27021 Evreux Cedex
tél. 02 32 31 50 50 • fax 02 32 33 68 00
www.eureenligne.fr
www.facebook.com/eureenligne